



Pour assurer la prospérité de ses citoyens, le Canada cherche notamment à obtenir l'accès aux marchés étrangers. En consultation avec les Canadiens, le gouvernement du Canada s'emploie à éliminer les obstacles sur les marchés clés.

Le Canada est une nation commerçante; un emploi sur quatre dépend des exportations. Nos échanges commerciaux s'élèvent à près de 2,4 milliards de dollars par jour, ce qui correspond à environ 43 % de notre produit intérieur brut. Ils contribuent considérablement à notre stabilité et notre croissance économiques.

L'ouverture commerciale signifie de meilleurs emplois, un accroissement des recettes pouvant être consacrées aux programmes sociaux et la possibilité d'offrir de plus bas prix aux consommateurs. Il est dans l'intérêt du Canada de supprimer les obstacles au commerce et de promouvoir le libre-échange ainsi qu'un commerce loyal.

Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 2002 décrit les résultats marquants obtenus au cours de l'année écoulée sur le plan de l'accès aux marchés. De plus, il présente dans leurs grandes lignes les priorités du gouvernement pour continuer à améliorer l'accès aux marchés étrangers au cours de l'année qui vient.

Le rapport explique l'éventail des initiatives que le gouvernement entreprendra en 2002 aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral, en plus de fournir des détails au sujet des obstacles à surmonter sur les divers marchés. Il fait également ressortir l'importance du commerce international pour les économies du Québec et de l'Ontario.